

Marloie, le 15 décembre 2021



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR

Par visioconférence, le 14 décembre 2021

### Présents :

- Julie MOMMAERTS-HERMAN (Présidente), Bernard CONVIE, Françoise LEBEAU, Joseph BRISBOIS, Gwenaël DELAITE, Alain HENRARD, Catherine JASPART, Jean-Paul MARSIGNY, Louis MÉLIGNON, Eric JEANBAPTISTE, Membres de la CLDR ;
- Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET, Fondation Rurale de Wallonie.

### Excusés :

- Yvon HERMAN, Arthur ZABUS, Jean-Luc FIVET, Thierry LAVIS, Annick LOUIS, Noëlla JACQUES, Membres de la CLDR.

-----

Vu le contexte sanitaire, la réunion est organisée en visioconférence, via la plateforme participative de la FRW (<https://participation.frw.be/fr-BE/>).

Pour beaucoup de personnes, l'année 2021 ne sera pas un bon souvenir. Les différentes vagues liées au CoVid-19 ont rythmé les mois, avec leurs mesures sanitaires fluctuantes qui génèrent beaucoup d'incertitude au niveau des activités personnelles, professionnelles, associatives... De plus, la tempête de juin et surtout les inondations de la mi-juillet ont causé des dégâts considérables, tant au niveau des particuliers que des infrastructures publiques. Il est donc bien compréhensible que les personnes touchées aient revu leurs priorités, notamment au niveau de la CLDR et des groupes de travail.

Néanmoins, comme la CLDR ne s'était plus réunie depuis le mois de mars, il nous semblait important de faire le point sur différents projets, d'autant que plusieurs bonnes nouvelles sont tombées au cours des dernières semaines.

La FRW présente ensuite l'ordre du jour de cette réunion.

### **1. APPROBATION DU DERNIER PV**

Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 23 mars 2021 est approuvé sans modification.

## 2. LES PROJETS EN COURS

Dans le cadre de son PCDR, la commune de Rochefort a introduit 3 demandes de convention en développement rural. La Ministre Tellier, en charge de cette matière, a décidé de revoir les principes d'octroi des conventions, ce qui s'est traduit par la sortie d'une circulaire ministérielle en octobre 2020, puis, suite à des problèmes administratifs, une nouvelle circulaire et des arrêtés ministériels en septembre 2021. Tout cela a évidemment retardé les dossiers de Rochefort. Mais, en octobre 2021, la Ministre a annoncé qu'elle donnait son accord sur deux conventions : l'atelier rural de Préhyr et l'aménagement des entrées de villages. Le 3<sup>e</sup> dossier (logements tremplins à Laloux) est en attente.

### **2.1. Création d'un atelier rural sur le site de Préhyr**

Rétroactes :

- Suite à la réunion de coordination du 14.10.2019, la fiche-projet a été adaptée par la F.R.W. et transmise à l'Administration régionale en date du 13.11.2019.
- Le 13.05.2020, le Conseil communal a approuvé le contrat d'auteur de projet.
- Le 25.11.2020, le Conseil communal a approuvé la convention de faisabilité de ce projet.
- Par courrier du 19.10.2021, la Ministre Tellier a informé la Ville de son approbation de deux conventions-faisabilité et notamment pour le projet relatif à la création d'un atelier rural sur le site de Préhyr à Rochefort.

La convention-faisabilité octroie une avance de 20.000 € à la commune pour procéder à l'étude du projet. Par la suite, la convention-réalisation permettra de financer les travaux.

En date du 03.11.2021, suite à la procédure de marché public, le Collège communal a décidé d'attribuer le marché à M. Guy Colson, architecte de Havelange. Il a déjà assuré plusieurs missions pour la Ville, dont la réfection du bâtiment qui accueille les associations sur le site de Préhyr.

Deux réunions techniques se sont déjà tenues avec l'auteur de projet :

- Le 01.12.2021, avec la commune et la FRW, pour préciser le contenu de la mission.
- Le 13.12.2021, avec la commune, la FRW et RELAIS (asbl et coopérative) pour bien comprendre l'utilisation actuelle du bâtiment et identifier les besoins (dans une perspective de polyvalence de l'infrastructure). Les représentantes de RELAIS ont apprécié l'implication de tous lors de cette réunion, dans un esprit de co-construction du projet.

Le Collège communal doit maintenant notifier et commander la mission à M. Colson. Celui-ci pourra alors établir une première esquisse sur base des éléments collectés lors de cette réunion

Remarque : l'aménagement des abords du bâtiments (notamment la cour) n'est pas prévu dans cette phase de travaux. Il faudra néanmoins réfléchir à l'organisation du parcage, peut-être en fonction des propriétés communales voisines.

### **2.2. Aménagement des entrées de village et sécurisation des traversées**

Rétroactes :

- En date du 08.02.2021, une réunion de coordination (en visio) a rassemblé la Commune, le SPW en charge du développement rural, le SPW – Direction des Routes de Namur et la FRW. La rencontre a permis de présenter la fiche-projet et de répondre aux interrogations des administrations dans la perspective de l'obtention d'une convention-faisabilité.
- Le 24.02.2021, le Conseil communal a approuvé le projet de convention-faisabilité.

- Le 26.05.2021, le Conseil communal a approuvé le marché de services relatif à l'étude du projet et la conduite des travaux. Ce marché est scindé en deux tranches :
  - o La tranche ferme porte sur la fiche 1 du lot 1 émanant du PCDR.
  - o La tranche conditionnelle porte sur la fiche 11 du lot 2 émanant du PCDR. Cette tranche conditionnelle sera levée en fonction des disponibilités budgétaires et de la décision de mettre en œuvre cette fiche afin de compléter le dispositif mis en place.
- Par courrier du 19.10.2021, la Ministre Tellier a informé la Ville de son approbation de deux conventions-faisabilité et notamment pour le projet relatif à l'aménagement des entrées de village.

La convention-faisabilité octroie une avance de 20.000 € à la commune pour procéder à l'étude du projet. Par la suite, la convention-réalisation permettra de financer les travaux.

En date du 03.11.2021, suite à la procédure de marché public, le Collège communal a décidé d'attribuer le marché de services au Service Technique Provincial. Le STP a déjà mené plusieurs projets de ce type, notamment dans le cadre du PCDR de Gedinne.

Une réunion technique s'est tenue le 01-12-2021, avec la commune et la FRW, pour préciser le contenu de la mission. Suite à cette rencontre, le STP a cartographié les sites concernés et va procéder à leur description. Il s'agira ensuite d'établir un aménagement-type, de le présenter au SPW – Direction des routes pour les voiries régionales, de le soumettre à la CLDR...

### **2.3. Création de logements-tremplins et d'un local de rencontre à Laloux**

Rétroactes :

- Suite à la réunion de coordination du 14.10.2019, la fiche-projet a été adaptée par la F.R.W. et transmise à l'Administration régionale en date du 14.11.2019.
- Le 13.05.2020, le Conseil communal a approuvé le contrat d'auteur de projet portant sur l'étude du projet et la conduite des travaux.
- Le 25.11.2020, le Conseil communal a approuvé la convention-faisabilité.

Depuis cette date, la Ville est en attente d'une convention-faisabilité pour ce dossier. Selon les informations obtenues, le dossier n'ayant pas été retenu en 2021, il sera représenté lors de la prochaine session d'octroi de conventions, en avril 2022.

Depuis, il est demandé régulièrement aux auteurs de projet de prolonger la validité de leur offre, en attente de réception d'une convention-faisabilité.

## **3. BIODIVERCITÉ**

Le projet qui vise la mise en place d'un Plan Communal de Développement de la Nature a conduit à la création d'un groupe de travail « Nature ».

- Après une première réunion en décembre 2020, le groupe s'est retrouvé le 1<sup>er</sup> juin 2021. La quinzaine de participants (dont l'administration communale, le DNF, le Contrat de rivière Lesse, Natagora, Kick asbl...) a planché sur l'appel à projets BiodiverCité lancé par la Ministre Tellier et qui remplace les PCDN.
- Le 7 décembre, la Ministre Tellier a annoncé les lauréats et la commune de Rochefort va bénéficier de 11.290,00 € pour différents projets liés à la nature.

Voici les projets concernés :

- Renouveau des barrages pour les batraciens et pose de panneaux didactiques pour la protection des batraciens (2250 €)
- Nichoirs à cingle plongeur (1050 €) : le Contrat de rivière Lesse avait repéré une série de sites intéressants mais il faudra aussi remplacer certains nichoirs qui ont été arrachés par les eaux lors des crues de juillet.
- Projet de verger et de prairie fleurie à l'école de Villers s/ Lesse (3170 €)
- Plantation d'une haie double rang à Auffe et achat de plants de haie double rang (2320 €) : cette action vient compléter l'aménagement d'un terrain de pétanque obtenu dans le cadre d'un appel à projet de la Fondation Roi Baudouin.
- Installation d'un panneau didactique dans la lutte contre les espèces exotiques invasives près du terrain de football de Rochefort (500 €) : préalablement, il faudra vérifier que les renouées sont toujours bien présentes (suite aux inondations).
- Distribution d'arbres lors de la Journée de l'Arbre 2022 (2000 €)

Le groupe de travail « nature » se réunira début 2022 pour mettre en œuvre les projets retenus, mais aussi pour réfléchir à l'appel à projets BiodiverCité 2022.

La CLDR suggère qu'une attention particulière soit portée sur l'achat d'essences locales et anciennes lors de la Journée de l'Arbre (par exemple, des pommiers et poiriers sauvages qui bénéficient d'un programme de sauvegarde des espèces endémiques de notre région et font partie de la biodiversité naturelle à préserver dans leur biotope, via le CRA-W de Michamps).

## 4. PATRIMOINE

Le projet relatif à la mise en valeur touristique du petit ou/et grand patrimoine de toute la commune de Rochefort a connu des avancées intéressantes, surtout en matière d'inventaire, étape préliminaire indispensable :

- Un groupe de travail s'est constitué et est surtout composé, à ce stade, de membres de la CLDR et du Cercle culturel et historique de Rochefort. Il s'est réuni le 15 juin et le 15 septembre. Les participants ont découvert l'outil Bibliotheca (qui permet d'encoder l'inventaire du petit patrimoine). Certains ont suivi une petite formation avec IMIO (le 7 juillet) et ont pu eux-mêmes encoder divers éléments.
- En octobre, des membres du groupe de travail, de l'administration communale et de la FRW ont participé à une formation « petit patrimoine » organisée par la Province de Namur à Vresse-sur-Semois pour certains et Couvin pour les autres.
- Le groupe de travail a aussi fait une proposition à la commune pour répondre à un appel à projets de la Province de Namur. En séance du 18 novembre 2021, le Collège provincial a marqué son accord sur l'octroi et la liquidation d'un montant de 1.000 € à l'Administration communale de Rochefort pour "le projet de soutien, de dynamisation et de valorisation de son inventaire du petit patrimoine".

Le groupe de travail va donc se réunir pour mettre en œuvre le budget octroyé par la Province. Le projet approuvé prévoit l'organisation de deux demi-journées de formation et sensibilisation à l'inventaire du petit patrimoine rochefortois (définition du petit patrimoine, cadre légal et administratif, explication de la méthode et des outils de travail pour la réalisation d'inventaires, conseils et précautions pour la réalisation d'un inventaire par des bénévoles ou la Commune et mise en pratique). Sur cette base, il s'agit de préciser les modalités pratiques : quand, qui, où, quelle communication...

## 5. DIVERS

### Aménagements des abords de la Maison de village de Buissonville :

Dans le cadre d'un appel à projets intitulé « C'est ma ruralité » destiné à favoriser les liens intergénérationnels et les espaces de rencontre et de bien-être en milieu rural, le Collège a proposé le projet de création d'un espace de rencontre intergénérationnel au sein du village de Buissonville, au montant estimé de 19.998,88 EUR TVAC (subside de 80% plafonné à 15.000 €).

En mai 2019, la Ville a été informée de la sélection de ce projet qui consistait en l'aménagement d'une zone de rencontre à l'arrière de la salle des fêtes. Les travaux suivants ont été réalisés : une rampe d'accès à l'arrière du bâtiment depuis le parking, une zone pavée et une zone pour la création d'un bouldrome.



Jemelle en Noël 2021 : expositions à l'église Sainte-Marguerite (village de Noël miniature, mini-Jemelle, plus de 200 crèches du monde entier). Ouvert les samedis, dimanches et mercredis du 18 décembre au 9 janvier (sauf les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier), de 14 à 17h00.

L'ASBL KICK (accélérateur de la transition écologique) présentera son plan d'actions pour la commune de Rochefort le 22 décembre prochain, au Conseil communal. Il est également prévu que la CLDR bénéficie de cette présentation lors d'une prochaine réunion.

Plaines de jeux : des participants rappellent que les habitants de Lessive sont toujours demandeurs d'une plaine de jeux. Et les habitants de Lavaux-Sainte-Anne souhaiteraient étoffer leur plaine composée essentiellement... d'un toboggan !

La FRW remercie vivement les membres de la CLDR pour leur participation et leur présente d'ores et déjà ses meilleurs vœux.



Fondation rurale de Wallonie  
Rue des Tilleuls, 1<sup>E</sup> 6900 Marloie  
084/21 98 60 famenne@frw.be



**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !**  
Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET  
*Agents de développement*